



## UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60  
e-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr) – site : [www.uspsy.fr](http://www.uspsy.fr)

### COMMUNIQUE DE L'USP du 5 janvier 2012

#### **L'insertion sous contrainte !**

L'Union Syndicale de la Psychiatrie a pu étudier un projet de décret relatif à l'insertion sociale des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques, regroupant les signatures, outre Mme Nora Berra, secrétaire d'état à la Santé, du ministre de l'Intérieur, de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

Remarquons d'abord que la psychiatrie semble se limiter désormais aux soins sous contrainte, puisque c'est de celles-ci dont il est question dans ce projet de décret. Les personnes soignées en psychiatrie à leur demande, c'est-à-dire la plus grande partie, n'ont, comme chacun sait, aucun problème d'insertion !

Partant, sans doute, de bons sentiments, et voulant conforter le droit à la réinsertion sociale, ce projet est toutefois extrêmement problématique :

D'une part, il transforme un droit, qui devrait être inconditionnel, le droit à une insertion sociale (tout humain a droit à des ressources, à un logement, à un travail, à des loisirs...) en un droit conditionné à une privation de liberté et à un contrôle social sévère.

D'autre part, il organise de nouvelles atteintes au secret médical, puisqu'il propose rien moins, par exemple, que d'informer les personnels intervenant en réinsertion de l'existence et des modifications de programmes de soins (au sens de la loi du 5 juillet 2011), et même des lieux, horaires et modalités de prise en charge.

Enfin, ce projet de décret réglemente l'accès au domicile du patient par l'équipe soignante, ce qui constitue une atteinte extrêmement grave à la vie privée et à l'inviolabilité du domicile.

Ce projet doit être retiré. L'insertion sociale des malades mentaux, qui ne peut qu'aller de pair avec la reconnaissance complète de leur citoyenneté, mérite de faire partie d'un grand plan pour la psychiatrie et la santé mentale, débarrassé de toutes les scories sécuritaires actuelles.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, n'hésitez pas à nous le signaler à [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr)